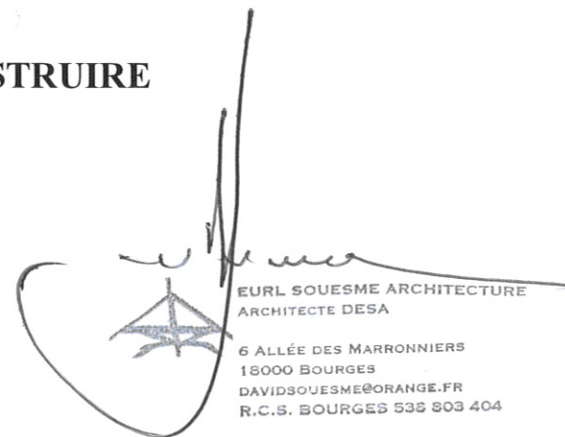


DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

SCCV KAPART
58, Rue des Champs PACAUD
58000 NEVERS

**PROJET DE REHABILITATION
D'UN ANCIEN BATIMENT INDUSTRIEL
EN UN CENTRE COMMERCIAL AVEC RESTAURANTS**

NOTICE DESCRIPTIVE



- LE SITE :

- L'ancien bâtiment industriel (anciennement Technology Luminares) est situé sur un terrain cadastré AR N°1-164-167-224 de 27792 m², le terrain est plat, le terrain est de forme trapézoïdale, sur la commune de NEVERS.
- Le terrain est situé entre une zone pavillonnaire et les bords de la Loire.
- Il y a une zone industriel, artisanal et commercial de l'autre côté du canal de la Loire.

- LE PROJET :

- La projet consiste à réhabiliter et à aménager cet ancien bâtiment industriel en un centre commercial avec 51 cellules, 2 restaurants, un garage automobile et à la place des anciens bureaux ce sera une école de mécanique et carrosserie avec ses ateliers.
- Au Nord-Est du terrain il y a 2 bâtiments qui servaient de stockage; ils seront reliés pour créer un commerce de vêtements (TEXAS VINTAGE).

- LE CENTRE COMMERCIAL :

- le centre commercial sera composé de 51 cellules (non déterminé pour l'instant) ce sera différents commerces et boutiques. Chaque cellule fera l'objet d'une autorisation de travaux quand elles seront attribuées.
- Il y aura 2 blocs sanitaires pour hommes, femmes et PMR au Nord-Ouest et au Sud-Est.
- La structure métallique du bâtiment sera conservée à l'identique.
- La couverture sera conservée et inchangée. Les verrières en retombée de couverture seront inchangées.

2 Grands murs rideaux en structure métallique seront créés au Nord et au Sud pour démarquer les entrées et les sorties principales du centre commercial.

Plusieurs grandes ouvertures seront créées tout autour du centre commercial en aluminium couleur gris anthracite. Les façades seront en bardage Mélèze et en bardage métallique gris.

Les cloisons des cellules monteront jusqu'à la couverture pour éviter tout un système de désenfumage.

- Ce bâtiment sera classée en 1ère catégorie et sera de type M
- Il y aura 2 sorties de secours munies de BAP de 2,40 mètres de largeur, les portes d'entrée et de sorties seront automatiques de 3,00m de largeur .
- Le bâtiment sera muni d'une alarme incendie de Catégorie B type 2A et de 40 extincteurs (à Eau et CO₂) dispersées dans le centre commercial.
- Il y aura 7 RIA dispersés dans le centre commercial

- RESTAURANTS :

- 2 restaurants seront créés au Sud du centre commercial; pour l'instant les restaurants ne sont pas déterminés (type de restauration). Ils seront d'une capacité de salle max 200 m² sur les 340 m² total de chaque restaurant , car il y aura les cuisines , sanitaires et réserves pour les 140 m² restants. Ils seront séparés du centre commercial par des murs coupe feu 2H en parpaings , il y aura aucun accès entre les restaurants et le centre commercial. Chaque restaurant fera l'objet d'une autorisation de travaux quand ils seront attribués.

- Ces restaurants seront classés en 5ème catégorie et seront de type N.
- Il y aura 2 portes d'accès et de sorties munies de BAP de 3,00 mètres de largeur pour chaque restaurant.
- Les restaurants seront munis d'une alarme incendie de Catégorie E type 4 et de 4 extincteurs (à Eau et CO₂).

- LE GARAGE AUTOMOBILE

- Le garage automobile sera créé à l'Est du bâtiment, il sera constitué d'une conciergerie, d'un bar privé, de bureaux et d'un atelier.

Il n'accueillera pas de public; les clients laisseront leur voiture en l'extérieur. Ce sont les employés qui les rentreront dans le garage pour les réparations ou entretiens. Les clients entreront dans le garage juste pour les règlements.

Ce garage sera de 5ème catégorie et est classé en établissement Recevant des Travailleurs est défini par l'article R. 4211-2 du code du travail : « Pour l'application du présent titre, on entend par lieux de travail les lieux destinés à recevoir des postes de travail, situés ou non dans les bâtiments de l'établissement, ainsi que tout autre endroit compris dans l'aire de l'établissement auquel le travailleur a accès dans le cadre de son travail. »

Une porte d'entrée et une fenêtre seront créés. Les autres ouvertures sont déjà existantes.

Une galerie d'exposition donnera sur le centre commercial sans accès entre les deux parties juste des vitrages de type stadip.

- ECOLE MECANIQUE, CARROSSERIE ET ATELIERS :

- L'école sera créée au Nord du bâtiment. Elle sera à la place des anciens bureaux de l'usine. Les accès existent déjà ainsi que les sorties de secours. Les ouvertures resteront inchangées ainsi que la disposition intérieure des salles.

- Cette école sera classée en 5ème catégorie et sera de type R.
- Il y aura 3 portes d'accès et de sorties munies de BAP de 1,80 mètres de largeur et une porte de 0,90 mètre de largeur au Nord et à l'Est.
- L'école sera munie d'une alarme incendie de Catégorie E type 4 et de 6 extincteurs (à Eau et CO2) .

- les ateliers seront à l'Ouest de l'école ; des ouvertures seront modifiées et créées.

Les murs entre le garage, le centre commercial et l'école seront coupe feu 2H en parpaings.

- COMMERCE TEXAS VINTAGE :

- 2 bâtiments au Nord-Est du site seront reliés avec une structure métallique , une couverture en bac acier et les façades en bardage Mélèze.

Ce commerce sera un magasin de vente de vêtements.

- Ce bâtiment sera classée en 5ème catégorie et sera de type M.
- Il y aura 2 sorties de secours, 1 munie de BAP de 2,00 mètres de largeur et la porte d'entrée et de sortie sera automatique de 2,00m de largeur .
- Le bâtiment sera muni d'une alarme incendie de Catégorie E type 4 et de 4 extincteurs (à Eau et CO2) vers les portes.
- Il y aura un système de désenfumage automatique avec commande CO2 vers la porte d'entrée.

- LOGEMENT DE DIRECTION :

Un logement de direction privé sera créé au Sud-Ouest du site.

Il sera sur 3 niveaux desservant bureaux, détente et garage au RDC (non habitables), chambres au 2ème étage, cuisine et grand séjour salon au 3ème niveau.

La structure métallique sera conservée et un grand mur rideau sera créé à l'arrière de cette structure, la couverture sera conservée.

Il n'y aura aucun public à l'intérieur ; c'est un logement privé.

- EXTERIEURS :

- Un parking sera créé sur 3 côtés du site avec 124 places dont des places PMR avec des bandes podotactiles. Ce parking sera commun pour tout le monde. Il y aura des stationnements 2 roues dispersés tout autour du site et des bornes électriques pour recharger des voitures côté Ouest.

Il y a 3 accès existants pour accéder sur le site côté Ouest du terrain avec 6 places de parking dont une pour PMR avec une bande podotactile.

PC 4

